



Comité de suivi des rythmes – Finistère –

le 27 novembre 2014

Madame l'Inspectrice d'Académie, directrice des services
Mesdames, Messieurs

Ce comité de suivi des rythmes scolaires s'est mis en place suite à la mise en oeuvre de la réforme éponyme dans les écoles.

Cette réforme, voulue par le ministre Peillon et reprise par les ministres Hamon et Vallaud-Belkacem s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'école avec pour objectif l'amélioration des résultats des élèves.

C'est donc et en premier lieu le cadre scolaire qui est interrogé. Or aujourd'hui force est de constater que le périscolaire a pris le pas sur le scolaire et que l'organisation des NAP agite davantage les conversations que l'amélioration et l'efficience scolaire.

La composition de ce comité est à l'image de ce déficit de parole donnée aux enseignants qui semblent avoir été oubliés sur le bord du chemin de la refondation. La représentativité du SNUipp-FSU n'y est pas respectée.

Dans le cadre d'une éducation partagée, les enseignants, s'ils ne sont pas les seuls, ne sont pas moins les premiers acteurs de la réussite de leurs élèves.

Le SNUipp-FSU a toujours su prendre sa place dans les débats, de manière circonstanciée, en prenant régulièrement l'attache des collègues.

C'est encore le cas aujourd'hui à travers une enquête nationale en ligne.

Avec déjà plus de 15 000 réponses au niveau national, on peut déjà en tirer quelques enseignements :

Près de 70% des enseignants font état de conditions de travail dégradées, 80 % évoquent des conséquences négatives sur leur vie personnelle. Ils sont 65% à constater un impact du périscolaire sur la qualité du temps scolaire, son organisation, la fatigue des enfants, un pourcentage qui passe à près de 85% en éducation prioritaire et à 90% pour la maternelle.

Nos premiers éléments nous donnent des chiffres comparables en Finistère.

Nous avons rencontré les collègues soit lors des RIS, soit lors des tournées

d'écoles et si ce n'est pas dans le chaos généralisé, il n'en reste pas moins vrai que les enseignants se demandent encore où est le bénéfice pour les élèves alors que pour eux-mêmes la contrainte s'est aggravée.

Listons rapidement les problèmes qui nous ont été remontés :

- Activités périscolaires inexistantes : Landerneau, Morlaix
- activités de TAP inadaptées : zumba sur la pause méridienne avant de rentrer en classe, activités percutant les activités scolaires (en sciences - les différents états de l'eau, en EPS, en anglais),
- transitions problématiques : enseignants/animateurs ; animateurs/familles
- question des locaux : le scolaire doit s'adapter au périscolaire
- problème de non régularité des journées (surtout pour les petits)
- problème des rythmes différents selon les cycles (organisation, impact sur les CLIS)

et tout ceci sans évoquer les problèmes de fatigue et de difficulté d'organisation du travail (emplois du temps, animations pédagogiques) que nous remontent les collègues, sans qu'il n'y ait eu quelque accompagnement que ce soit sur le terrain pour mettre en place cette nouvelle organisation.

Quand diversité rime avec inégalités, c'est que cela ne va pas. Le SNUipp ne peut pas accepter une réforme qui ne traite pas de façon équitable l'ensemble des élèves et qui dégrade les conditions de travail et de vie personnelle des enseignants.

La bonne volonté des uns et des autres n'est pas, dans la plupart des cas, à remettre en cause, mais quand une réforme a été mal pensée, mise en oeuvre de façon isolée et en point de départ d'un projet alors qu'elle n'aurait dû en être qu'un élément, il faut savoir la remettre à plat et replacer en perspective tout ce qui aujourd'hui pourrait permettre une meilleure réussite de nos élèves sans dégrader nos conditions de travail.

Armelle Le Coz
Secrétaire départementale SNUipp-FSU